



Distribution: générale

Point 7 de l'ordre du jour

Date: 8 novembre 2021

WFP/EB.2/2021/7-D/3

Original: anglais

Questions opérationnelles — Projets approuvés moyennant un vote par correspondance

Pour information

Les documents du Conseil d'administration sont disponibles sur le site Web du PAM (<https://executiveboard.wfp.org/fr>).

## Révision du plan stratégique pour la Gambie (2019-2021) et augmentation budgétaire correspondante

	Données actuelles	Modification	Données révisées
Durée	1 <sup>er</sup> janvier 2019– 31 décembre 2021	1 <sup>er</sup> janvier 2022– 31 décembre 2022	1 <sup>er</sup> janvier 2019– 31 décembre 2022
Bénéficiaires	733 000	57 646	790 646
<i>(en dollars É.-U.)</i>			
<b>Coût total</b>	<b>49 112 366</b>	<b>17 433 821</b>	<b>66 546 187</b>
Transferts	40 965 182	14 957 091	55 922 273
Mise en œuvre	2 781 738	810 156	3 591 894
Coûts d'appui directs ajustés	2 367 978	602 538	2 970 515
<b>Total partiel</b>	<b>46 114 898</b>	<b>16 369 785</b>	<b>62 484 683</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	2 997 468	1 064 036	4 061 504

Marqueur de l'égalité femmes-hommes et de l'âge\*: 3

\* <http://gender.manuals.wfp.org/fr/gender-toolkit/gender-in-programming/gender-and-age-marker/>.

### Décision

Le Conseil a approuvé moyennant un vote par correspondance la révision du plan stratégique pour la Gambie (2019-2021) et l'augmentation budgétaire correspondante, d'un montant de 17 433 821 dollars É.-U., faisant l'objet du présent document.

3 novembre 2021

### Coordonnateurs responsables:

M. C. Nikoi  
Directeur du Bureau régional pour  
l'Afrique de l'Ouest  
courriel: [chris.nikoi@wfp.org](mailto:chris.nikoi@wfp.org)

M. Y. Tsumura  
Directeur de pays  
courriel: [yasuhiro.tsumura@wfp.org](mailto:yasuhiro.tsumura@wfp.org)

## Justification

1. La présente (et troisième) révision du plan stratégique de pays (PSP) pour la Gambie (2019-2021) doit permettre de prolonger le PSP d'un an, jusqu'au 31 décembre 2022, afin de le faire concorder avec le plan de développement national et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement pour 2017-2021, tous deux également prolongés jusqu'à la fin de 2022.
2. La révision permettra également d'adapter le nombre de bénéficiaires compte tenu des besoins actuels, à la lumière des données les plus récentes issues d'un rapport statistique de 2021 du Ministère de l'enseignement primaire et secondaire, du Cadre harmonisé de mars 2021, de l'évaluation de la vulnérabilité en milieu urbain de 2021 et de l'enquête démographique et sanitaire de 2020, ainsi que du bilan commun de pays de 2020, qui recense les zones à risque et les populations exposées à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle.
3. La révision permettra également de donner suite aux recommandations opérationnelles à court et moyen terme découlant d'une évaluation décentralisée des activités nutritionnelles en Gambie pour la période 2016-2019, achevée il y a peu, et d'une évaluation du PSP couvrant la période allant de janvier 2018 à septembre 2020, tandis que la prolongation d'un an permettra au PAM de prendre en considération les recommandations stratégiques portant sur le long terme au moment de concevoir le prochain PSP complet, qui couvrira la période 2023-2027.

## Modifications

### Orientation stratégique

4. Aucune modification de l'orientation stratégique du PSP n'est prévue dans la présente révision. Pendant le reste de la période couverte par le PSP, l'accent continuera d'être mis sur le rôle du PAM en tant que catalyseur et sur l'appui apporté aux solutions nationales au problème de la faim, la mise en œuvre directe d'activités et le renforcement des capacités étant associés de manière à faciliter la concordance avec les politiques et les programmes nationaux.

### Effets directs stratégiques

5. Les effets directs stratégiques 1 et 3 restent inchangés, tandis que le nombre de bénéficiaires au titre de l'effet direct stratégique 2 augmente pour tenir compte de la hausse des taux de scolarisation depuis la dernière révision du PSP.
6. Au titre des effets directs stratégiques 4 et 5, le PAM, en partenariat avec le Gouvernement gambien, mettra en œuvre le projet intégré d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience en milieu rural, d'une durée de cinq ans (novembre 2021-novembre 2026), qui est axé sur les activités d'adaptation au changement climatique pour faire face aux risques et aux vulnérabilités liés au climat, l'objectif général étant de renforcer la capacité d'adaptation des populations rurales en les aidant à se doter de moyens d'existence diversifiés et résilients face au climat. Le projet prévoit la prestation de services climatiques et la mise en place de mécanismes de transfert des risques ciblant les petits exploitants agricoles par le biais de la micro-assurance et d'autres stratégies d'inclusion financière, dans le but de renforcer la capacité d'adaptation des communautés touchées.

### ***Méthode de ciblage et analyse des bénéficiaires***

7. Pour l'activité 2, le nombre de bénéficiaires a été modifié compte tenu des dernières statistiques en date en matière de scolarisation: de 111 667 dans le PSP approuvé, il passe à 118 474, chiffre prévu pour 2022. Certains bénéficiaires recevront des transferts de type monétaire et d'autres des espèces associées à des vivres et à des transferts électroniques.
8. En ce qui concerne l'effet direct stratégique 4, le projet intégré d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience en milieu rural ciblera les petits exploitants et d'autres groupes ruraux vulnérables qui sont déjà exposés à des risques du fait de la variabilité du climat et du changement climatique, en mettant l'accent sur les femmes et les jeunes. Comme le prévoit le projet, les 21 040 nouveaux bénéficiaires ont été sélectionnés en fonction de leur vulnérabilité face au climat. Le ciblage sera effectué par l'intermédiaire d'organisations paysannes et d'organisations communautaires, au sein desquelles des évaluations seront menées à l'aide de critères de sélection pour déterminer qui pourra bénéficier du programme en 2022.

### ***Modalités de transfert***

9. Le PAM fournira une assistance en nature, des transferts de type monétaire ou une ration mixte sur la base d'une évaluation des besoins pour chaque activité. Les transferts de type monétaire prendront la forme de paiements numériques assurés via la téléphonie mobile pour les activités 1 et 4, et seront effectués par le biais de coopératives de crédit pour l'activité 2. Le suivi et l'analyse des prix du marché permettront de déterminer les éventuels ajustements à apporter à la valeur des transferts.

### ***Partenariats***

10. Pour mettre en œuvre le projet intégré d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience en milieu rural, le PAM collaborera avec le Ministère de l'environnement, du changement climatique et des ressources naturelles, le Ministère de la pêche et des ressources en eau, le Ministère des collectivités locales et des terres, le Département du développement communautaire et le Ministère de l'agriculture, ainsi qu'avec des partenaires de la société civile et des Nations Unies.
11. En ce qui concerne la recommandation 1.6<sup>1</sup> formulée lors de l'évaluation du PSP, le PAM entreprendra avec ses partenaires de tirer des enseignements de la riposte à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19), afin de renforcer les relations et la programmation coordonnée avec les acteurs clés.

### ***Capacités du bureau de pays***

12. Le PAM recrutera des experts techniques supplémentaires pour disposer des compétences spécialisées nécessaires à la mise en œuvre du nouveau projet consacré à l'adaptation au climat, qui commencera en 2022. Les dépenses de personnel ont été adaptées en conséquence, le budget prévu au titre de chaque effet direct stratégique étant modifié proportionnellement.

---

<sup>1</sup> Recommandation 1.6: "Continuer à appuyer le programme de protection sociale en tant que cadre général permettant d'intégrer les activités du PAM et de promouvoir la construction de systèmes nationaux pour faire face à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition. Promouvoir l'examen des enseignements tirés de la riposte face à la COVID-19 afin de renforcer les relations et la programmation coordonnée avec des acteurs clés tels que la Banque mondiale".

***Problèmes liés à la chaîne d'approvisionnement***

13. La révision de la matrice de la chaîne d'approvisionnement tient compte des besoins révisés en matière de distribution de vivres pour la période de prolongation du PSP. Les denrées alimentaires seront achetées aux niveaux local, régional et international sur la base d'une analyse des prix paritaires à l'importation. Le PAM continuera de faire appel à des transporteurs commerciaux pour livrer les vivres dans tout le pays.
14. Dans le cadre de l'alimentation scolaire utilisant la production locale et afin de réduire au minimum les pertes de produits alimentaires et les éventuels dégâts subis par ceux-ci, le PAM dispensera aux petits exploitants, aux coopératives de producteurs et au personnel des écoles une formation élémentaire portant sur la chaîne d'approvisionnement.

***Responsabilité à l'égard des populations touchées, risques en matière de protection et restrictions liées à la problématique femmes-hommes et au handicap***

15. Le PAM analysera en permanence les risques en matière de protection et mettra en place des mesures d'atténuation qui garantiront la sécurité et la dignité des populations touchées, notamment des enfants, des femmes et des personnes handicapées, en créant un environnement favorable. Le PAM continuera en outre de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter de contribuer à la propagation de la COVID-19. La prolongation du PSP lui permettra de se pencher sur tous les risques significatifs afin de veiller à ce qu'ils soient pris en compte dans le prochain PSP.

***Suivi et évaluation***

16. Le budget consacré au suivi et à l'évaluation a été modifié pour tenir compte des études de référence et des travaux techniques à réaliser au titre du projet intégré d'adaptation au changement climatique et de renforcement de la résilience en milieu rural, y compris les évaluations de l'impact sur l'environnement.

***Stratégie de transfert des responsabilités proposée***

17. Le PAM continuera de fournir au Gouvernement un appui en matière de renforcement des capacités conformément à l'effet direct stratégique 5 pour faciliter la transition vers la prise en main des activités par les instances nationales. Grâce au détachement de personnel auprès du Ministère de l'environnement, du changement climatique et des ressources naturelles, le PAM fournira aux homologues gouvernementaux chargés de la planification, de la mise en œuvre et de la coordination des projets ainsi que de l'établissement des rapports correspondants un appui technique et des orientations sur le lieu de travail.

## Analyse des bénéficiaires

TABLEAU 1: BÉNÉFICIAIRES DIRECTS PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE, ACTIVITÉ ET MODALITÉ								
Effet direct stratégique	Activité	Modalité	Période	Femmes (plus de 18 ans)	Hommes (plus de 18 ans)	Filles (de 0 à 18 ans)	Garçons (de 0 à 18 ans)	Total
1	Assistance alimentaire aux populations touchées par une crise	Produits alimentaires	Chiffres actuels	152 755	145 588	233 652	205 573	<b>737 568</b>
		Transferts de type monétaire	Chiffres actuels	151 864	144 739	232 289	204 374	<b>733 266</b>
2	Fourniture de repas scolaires aux enfants	Produits alimentaires	Chiffres actuels	1 237	1 188	61 287	56 928	<b>120 640</b>
			Augmentation/ (diminution)	0	(1 188)	0	0	<b>(1 188)</b>
			Chiffres révisés	1 237	0	61 287	56 928	<b>119 452</b>
		Transferts de type monétaire	Chiffres actuels	0	0	40 648	39 053	<b>79 701</b>
			Augmentation/ (diminution)	979	0	22 799	14 995	<b>38 773</b>
			Chiffres révisés	979	0	63 447	54 048	<b>118 474</b>
3	Fourniture de programmes nutritionnels complets aux filles et aux femmes enceintes ou allaitantes ainsi qu'aux enfants de moins de 5 ans	Produits alimentaires	Chiffres actuels	24 072	312	53 777	51 668	<b>129 829</b>
4	Fourniture d'une assistance aux petits exploitants et aux communautés	Transferts de type monétaire	Chiffres actuels	3 000	2 000	0	0	<b>5 000</b>
			Augmentation/ (diminution)	12 624	8 416	0	0	<b>21 040</b>
			Chiffres révisés	15 624	10 416	0	0	<b>26 040</b>
<b>Total (hors chevauchements)</b>			<b>Chiffres actuels</b>	<b>151 808</b>	<b>144 687</b>	<b>232 205</b>	<b>204 300</b>	<b>733 000</b>
			<b>Augmentation/ (diminution)</b>	<b>12 624</b>	<b>7 228</b>	<b>22 799</b>	<b>14 995</b>	<b>57 646</b>
			<b>Chiffres révisés</b>	<b>164 432</b>	<b>151 915</b>	<b>255 004</b>	<b>219 295</b>	<b>790 646</b>

## Transferts

TABLEAU 2: RATIONS ALIMENTAIRES ( <i>grammes/personne/jour</i> ) ET VALEUR DES TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ( <i>dollars/personne/jour</i> ) PAR EFFET DIRECT STRATÉGIQUE ET PAR ACTIVITÉ								
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2		Effet direct stratégique 3				Effet direct stratégique 4
	Activité 1	Activité 2		Activité 3				Activité 4
Type de bénéficiaires	Ménages	Enfants		Enfants (supplémentation alimentaire ciblée)	Enfants (supplémentation alimentaire généralisée)	Filles et femmes enceintes ou allaitantes	Bénéficiaires du programme de prévention de la transmission de la mère à l' enfant	Petits exploitants (ménage)
Modalité	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Produits alimentaires et transferts de type monétaire	Transferts de type monétaire	Produits alimentaires				Transferts de type monétaire
Céréales	208	60						
Légumes secs		12						
Huile		7,2						
Sel		3						
Sucre								
Super Cereal						200	200	
Super Cereal Plus				200	200			
Micronutriments en poudre								
Total kcal/jour	1 128	750	750	787	787	984	984	1 128
% de kcal d'origine protéique	26,6	21,5	21,5	14,5	14,5	14,5	14,5	26,6
Transferts de type monétaire ( <i>dollars/personne/jour</i> )	0,11	0,05	0,11					0,11
Nombre de jours d'alimentation par an	90	196	196	90	150	90	90	120

<b>TABLEAU 3: TOTAL DES BESOINS EN PRODUITS ALIMENTAIRES/ TRANSFERTS DE TYPE MONÉTAIRE ET VALEUR</b>						
	<b>Budget actuel</b>		<b>Augmentation</b>		<b>Budget révisé</b>	
	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>	<b>Total (en tonnes)</b>	<b>Total (en dollars)</b>
Céréales	25 951	13 259 209	4 716	3 057 000	30 667	16 316 210
Légumes secs	429	317 772	66	85 155	495	402 927
Huiles et matières grasses	364	406 886	71	79 574	434	486 460
Aliments composés et mélanges	4 055	8 138 622	2 079	2 509 412	6 133	10 648 034
Autres	202	32 346	16	3 392	219	35 738
<b>Total (produits alimentaires)</b>	<b>31 001</b>	<b>22 154 836</b>	<b>6 948</b>	<b>5 734 532</b>	<b>37 949</b>	<b>27 889 368</b>
Transferts de type monétaire		9 792 035		5 624 984		15 417 019
<b>Total (valeur des produits alimentaires et des transferts de type monétaire)</b>	<b>31 001</b>	<b>31 946 871</b>	<b>6 948</b>	<b>11 359 516</b>	<b>37 949</b>	<b>43 306 387</b>

### Ventilation des coûts

18. La présente révision prévoit une augmentation du budget total du portefeuille de pays, qui passera de 49,1 millions de dollars à 66,5 millions de dollars. Cette hausse permettra de prolonger le PSP jusqu'à la fin de l'année 2022 et d'adapter le nombre de bénéficiaires compte tenu des besoins actuels tels qu'établis à partir des données les plus récentes.
19. En 2019, au début de la mise en œuvre du PSP, le bureau de pays prévoyait de passer progressivement de l'assistance alimentaire à des transferts de type monétaire dans le cadre de la plupart de ses interventions. On constate une augmentation de 5 pour cent de la valeur des transferts de type monétaire et une diminution correspondante de 5 pour cent de la valeur de l'assistance alimentaire entre la précédente révision du PSP et la présente.

<b>TABLEAU 4: VENTILATION DES COÛTS DE LA RÉVISION UNIQUEMENT (en dollars)</b>						
	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3/ cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilegié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Causes profondes	
Transferts	5 806 413	3 181 843	3 711 265	1 606 710	65 861	<b>14 957 091</b>
Mise en œuvre	148 071	254 591	157 929	202 530	47 036	<b>810 156</b>
Coûts d'appui directs ajustés						<b>602 538</b>
<b>Total partiel</b>						<b>16 369 785</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)						<b>1 064 036</b>
<b>Total</b>						<b>17 433 821</b>

Abréviation: ODD = objectif de développement durable.

<b>TABLEAU 5: VENTILATION DES COÛTS DE L'ENSEMBLE DU PSP, APRÈS RÉVISION (en dollars)</b>						
	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 1/ cible 1 de l'ODD 2	Résultat stratégique 2/ cible 2 de l'ODD 2	Résultat stratégique 3/ cible 3 de l'ODD 2	Résultat stratégique 5/ cible 9 de l'ODD 17	Total
	Effet direct stratégique 1	Effet direct stratégique 2	Effet direct stratégique 3	Effet direct stratégique 4	Effet direct stratégique 5	
Domaine d'action privilegié	Intervention face à une crise	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Renforcement de la résilience	Causes profondes	
Transferts	22 593 715	13 434 058	14 024 436	3 904 984	1 965 080	<b>55 922 273</b>
Mise en œuvre	585 615	1 010 376	947 341	686 198	362 365	<b>3 591 894</b>
Coûts d'appui directs ajustés	1 157 026	746 568	736 477	214 522	115 922	<b>2 970 515</b>
<b>Total partiel</b>	<b>24 336 356</b>	<b>15 191 002</b>	<b>15 708 254</b>	<b>4 805 704</b>	<b>2 443 367</b>	<b>62 484 683</b>
Coûts d'appui indirects (6,5 pour cent)	1 581 863	987 415	1 021 037	312 371	158 819	<b>4 061 504</b>
<b>Total</b>	<b>25 918 219</b>	<b>16 178 418</b>	<b>16 729 290</b>	<b>5 118 075</b>	<b>2 602 185</b>	<b>66 546 187</b>



**Liste des sigles utilisés dans le présent document**

COVID-19	maladie à coronavirus 2019
ODD	objectif de développement durable
PSP	plan stratégique de pays